

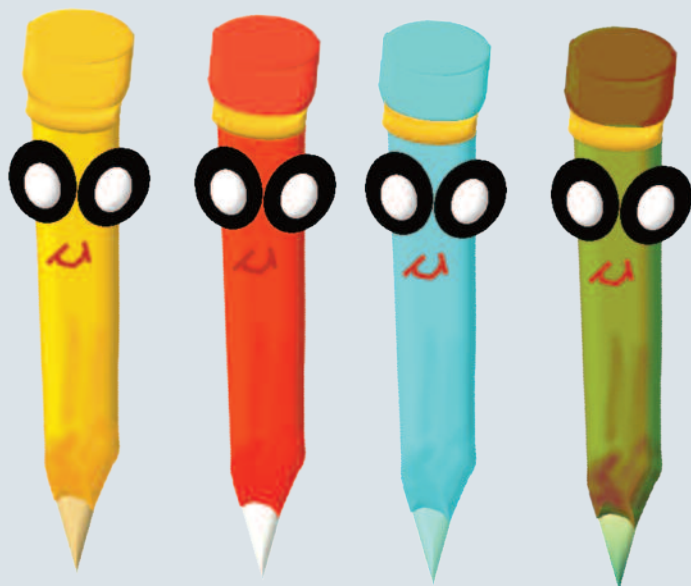


FORMATION ET
ENSEIGNEMENT
PRIVÉS
FINISTÈRE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

BŪLLETIN D'ADHESION

La démocratie a besoin
d'un syndicalisme fort,
fort de ses adhérents



*Un demokratiezh vev gant
ar sindikadoù
Ur CFDT kreñv gant e izili*



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ENSEIGNEMENT PRIVÉ DU FINISTÈRE

BULLETIN D'ADHÉSION / *Fichenn emezelliñ*

RENOUELEMENT / *Fichenn ademezelliñ*

A retourner à : FEP CFDT Finistère

9 rue de l'Observatoire CS 21825 29218 Brest cedex 1
tél. 02 98 33 64 25 fax 02 98 33 29 28 finistere@fep.cfdt.fr

Mme / Itr M. / Aotr.

NOM / ANV Prénom / Anv bihan

Date de naissance / Ganet d'an

Adresse personnelle / Chomlec'h personel

Code Postal / Kod ar post Ville / Kêr

Téléphone / Pellgomz Portable / Hezoug

Courriel / Postel

Pour la mise à jour de notre fichier et un meilleur suivi de votre situation, merci de compléter soigneusement le cadre ci-dessus.

Etablissement / Lech labour

Code Postal / Kod ar post Ville / Kêr

Autres établissements / Skolioù all

(Si vous travaillez sur plusieurs établissements)

Qualification / Perzhegezh :

(Instituteur, Professeur des écoles, Certifié, Agrégé, AE, PLP, MA1, MA2, Directeur d'école, collègue ou lycéen,
Personnels OGEC, Formateurs, PAT, PVS de l'agricole, Retraité, autres)

Echelon / Pazenn Indice / Feuriader

Temps plein / Amzer glok Temps partiel / Amzer ziglok Nbre d'heures / Niver a eurioù :

Primaire / Kentañ derez Collège / Skolaj Lycée Général / Lise kelenn hollek

Technologique / Lise teknologel Professionnel / Lise micherel

Agricole / Labour douar Diwan Supérieur / Skol veur

Première adhésion à la CFDT

J'adopte le prélèvement automatique mensuel au 5 du mois en cours

NE PAS OUBLIER : relevé d'identité bancaire et autorisation de prélèvement. L'autorisation de prélèvement est valable jusqu'à notification contraire de votre part par simple lettre à votre syndicat.

Je règle ma cotisation par chèque à l'ordre du SEP-CFDT

Montant de ma cotisation annuelle : €

Si vous avez changé de situation professionnelle : départ en retraite, modification du temps de travail, changement d'échelon, merci de réactualiser votre cotisation.

Date / Deiziad

Signature / Sinadur

Information. Je souhaite recevoir :

• le bulletin "A L'ECOUTE" : par courrier postal par messagerie

• la documentation "contrat enseignant" Harmonie mutuelle : oui non

La cotisation CFDT = 0,75 % du salaire net (toutes indemnités comprises)

A l'aide du tableau ci-dessous, calculez votre cotisation (montants en euros) :

Salaire mensuel net de	Cotisation mensuelle	Cotisation annuelle	Salaire mensuel net de	Cotisation mensuelle	Cotisation annuelle	Salaire mensuel net de	Cotisation mensuelle	Cotisation annuelle
moins de 300€	1,13€	13,50€	1500 à 1550€	11,44€	137,25€	2750 à 2800€	20,81€	249,75€
300 à 350€	2,44€	29,25€	1550 à 1600€	11,81€	141,75€	2800 à 2850€	21,19€	254,25€
350 à 400€	2,81€	33,75€	1600 à 1650€	12,19€	146,25€	2850 à 2900€	21,56€	258,75€
400 à 450€	3,19€	38,25€	1650 à 1700€	12,56€	150,75€	2900 à 2950€	21,94€	263,25€
450 à 500€	3,56€	42,75€	1700 à 1750€	12,94€	155,25€	2950 à 3000€	22,31€	267,75€
500 à 550€	3,94€	47,25€	1750 à 1800€	13,31€	159,75€	3000 à 3050€	22,69€	272,25€
550 à 600€	4,31€	51,75€	1800 à 1850€	13,69€	164,25€	3050 à 3100€	23,06€	276,75€
600 à 650€	4,69€	56,25€	1850 à 1900€	14,06€	168,75€	3100 à 3150€	23,44€	281,25€
650 à 700€	5,06€	60,75€	1900 à 1950€	14,44€	173,25€	3150 à 3200€	23,81€	285,75€
700 à 750€	5,44€	65,25€	1950 à 2000€	14,81€	177,75€	3200 à 3250€	24,19€	290,25€
750 à 800€	5,81€	69,75€	2000 à 2050€	15,19€	182,25€	3250 à 3300€	24,56€	294,75€
800 à 850€	6,19€	74,25€	2050 à 2100€	15,56€	186,75€	3300 à 3350€	24,94€	299,25€
850 à 900€	6,56€	78,75€	2100 à 2150€	15,94€	191,25€	3350 à 3400€	25,31€	303,75€
900 à 950€	6,94€	83,25€	2150 à 2200€	16,31€	195,75€	3400 à 3450€	25,69€	308,25€
950 à 1000€	7,31€	87,75€	2200 à 2250€	16,69€	200,25€	3450 à 3500€	26,06€	312,75€
1000 à 1050€	7,69€	92,25€	2250 à 2300€	17,06€	204,75€	3500 à 3550€	26,44€	317,25€
1050 à 1100€	8,06€	96,75€	2300 à 2350€	17,44€	209,25€	3550 à 3600€	26,81€	321,75€
1100 à 1150€	8,44€	101,25€	2350 à 2400€	17,81€	213,75€	3600 à 3650€	27,19€	326,25€
1150 à 1200€	8,81€	105,75€	2400 à 2450€	18,19€	218,25€	3650 à 3700€	27,56€	330,75€
1200 à 1250€	9,19€	110,25€	2450 à 2500€	18,56€	222,75€	3700 à 3750€	27,94€	335,25€
1250 à 1300€	9,56€	114,75€	2500 à 2550€	18,94€	227,25€	3750 à 3800€	28,31€	339,75€
1300 à 1350€	9,94€	119,25€	2550 à 2600€	19,31€	231,75€	3800 à 3850€	28,69€	344,25€
1350 à 1400€	10,31€	123,75€	2600 à 2650€	19,69€	236,25€	3850 à 3900€	29,06€	348,75€
1400 à 1450€	10,69€	128,25€	2650 à 2700€	20,06€	240,75€	3900 à 3950€	29,44€	353,25€
1450 à 1500€	11,06€	132,75€	2700 à 2750€	20,44€	245,25€	3950 à 4000€	29,81€	357,75€

Les cotisations mensuelles sont données à titre indicatif

Cotisations retraités : 0,50 % de la pension.

Renouvellement de la cotisation PAC : sans réponse de votre part, votre cotisation sera augmentée de 2 % à partir du 1^{er} janvier de chaque année.

La cotisation syndicale réduit l'impôt pour tous les adhérents

66 % de votre cotisation vous seront restitués soit sous forme de réduction d'impôt si vous êtes imposable, soit sous forme de crédit d'impôt si vous n'êtes pas imposable.

Un salarié dont le revenu net est de 1000€ paie une cotisation mensuelle CFDT de 7,50€. Avec le crédit d'impôt, il se verra rembourser 5€. Au final, il ne paiera que 2,50€ par mois.

Chaque année, une attestation fiscale vous sera envoyée pour faire valoir vos droits. Si vous optez pour la réduction des frais réels, la cotisation syndicale est déductible des frais professionnels.

La cotisation syndicale vous permet de :

- bénéficier d'une aide efficace en cas de pépin professionnel,
- obtenir des renseignements précis et fiables sur le règlementation et la législation,
- pouvoir compter sur un suivi attentif de votre carrière,
- disposer de possibilités de contact et de réflexion,
- exprimer à tout moment, vos idées, vos opinions, vos problèmes...
- recevoir une information régulière.

La cotisation syndicale permet à votre syndicat du Finistère de :

- effectuer des démarches à tous les niveaux (rectorat, inspection académique...),
- participer aux réunions où se joue votre avenir professionnel : mutations, promotions...
- diffuser l'information professionnelle aux adhérents,
- soutenir et aider les adhérents en difficulté ou en litige avec leur employeur.

La cotisation syndicale permet à la CFDT de :

- être totalement indépendante,
- avoir des responsables permanents à tous les niveaux (national, régional, local),
- développer la formation et l'information des militants.